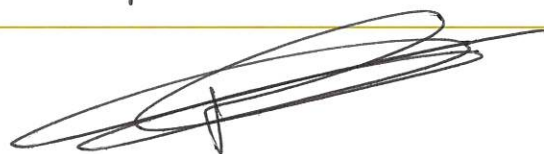


SAS 2TA
17 rue claude bloch
14076 CAEN CEDEX 5

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Cat. fue' conforme à l'original



TALENZ GROUPE FIDORG

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN
02.31.46.23.23
caen@talenz-fidorg.fr
www.fidorg.talenz.fr

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/12/21 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	3 256,83		3 256,83	
Production vendue (biens et services)	140 693,56		140 693,56	
Montant net du chiffre d'affaires	143 950,39		143 950,39	
Subventions d'exploitation	3 908,33	250,00	3 658,33	
Autres produits	6 025,83	2 666,64	3 359,19	125,97
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	153 884,55	2 916,64	150 967,91	
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvis.	20 504,19		20 504,19	
Autres achats et charges externes	36 538,88	11 726,52	24 812,36	211,59
Impôts, taxes et versements assimilés	135,57		135,57	
Salaires et traitements	16 082,04	4 201,96	11 880,08	282,73
Charges sociales	1 329,22	94,42	1 234,80	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 508,86	552,57	2 956,29	535,01
Autres charges	290,00	34,03	255,97	752,19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	78 388,76	16 609,50	61 779,26	371,95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	75 495,79	-13 692,86	89 188,65	651,35
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	3 121,33		3 121,33	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 121,33		3 121,33	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-3 121,33		-3 121,33	
RÉSULTAT COURANT Taxé impôts (I-II+III-IV+V-VI)	72 374,46	-13 692,86	86 067,32	628,56
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Impôt sur les bénéfices (X)	6 234,00		6 234,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	153 884,55	2 916,64	150 967,91	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	87 744,09	16 609,50	71 134,59	428,28
Bénéfice ou Perte	66 140,46	-13 692,86	79 833,32	583,03

SAS 2TA
17 rue claudé bloch
14076 CAEN CEDEX 5

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Contr. vér. conforme à l'original

TALENZ GROUPE FIDORG

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN
02.31.46.23.23
caen@talenz-fidorg.fr
www.fidorg.talenz.fr

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	73 827,21	1 254,05	72 573,16	
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	3 513,00		3 513,00	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	4 399,66	884,44	3 515,22	1 497,97
Autres immobilisations corporelles	15 413,90	1 922,94	13 490,96	1 369,59
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	15,00		15,00	15,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 469,50		1 469,50	
TOTAL (I)	98 638,27	4 061,43	94 576,84	2 882,56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 263,46		1 263,46	
Créances				
Clients (3)	3 420,00		3 420,00	
Clients Factures à établir (3)	40 098,06		40 098,06	
Autres créances (3)	911,30		911,30	2 611,07
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	201 697,32		201 697,32	59 713,66
Charges constatées d'avance (3)	72,00		72,00	76,04
TOTAL (II)	247 462,14		247 462,14	62 400,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	346 100,41	4 061,43	342 038,98	65 283,33
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 30 000,00)	30 000,00	30 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-13 692,86	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	66 140,46	-13 692,86
SITUATION NETTE	82 447,60	16 307,14
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	82 447,60	16 307,14
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	160 000,00	10 000,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	34 704,76	1 240,98
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	4 845,97	491,45
Fournisseurs, factures non parvenues	919,80	896,95
Dettes fiscales et sociales	21 284,18	1 346,81
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	3 420,00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	34 416,67	35 000,00
TOTAL (III)	259 591,38	48 976,19
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	342 038,98	65 283,33
(1) Dont à plus d'un an	160 000,00	8 333,37
(1) Dont à moins d'un an	99 591,38	40 642,82
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

2TA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 17 Rue Claude Bloch
14076 CAEN Cedex 5
RCS CAEN 907 749 543

PROCES-VERBAL DU 28 JUIN 2024 DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

*L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt-sept mai
A onze heures*

Monsieur Maxence CORDEY, Associé unique et Président de la Société « **2TA** », Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 €, divisé en 30 000 actions de 1 € chacune, dont le siège social est situé 17 Rue Claude Bloch—14000 CAEN Cedex 5, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 9047 749 543,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Maxence CORDEY a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2023**.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont présentées en annexe du présent procès-verbal pour être retranscrites sur le registre.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023** et quitus à la présidence
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce, et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 décembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

TC

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un **bénéfice de 66 140,46 €** décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « **Report à nouveau** » **13 692,86 €**
- Au compte « **Réserve légale** » **2 622,38 €**
- Distribution **Dividendes** **49 800,00 €**
- Au compte « **Autres réserves** » **25,22 €**

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues avec la Société au cours de l'exercice écoulé portées au registre des décisions de l'Associé Unique en annexe au présent procès-verbal.

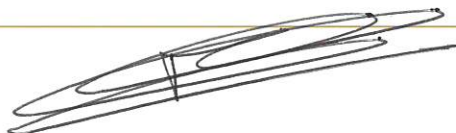
QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

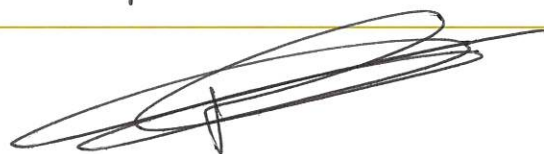
Monsieur Maxence CORDEY



SAS 2TA
17 rue claudé bloch
14076 CAEN CEDEX 5

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Contr. vér. conforme à l'original



TALENZ GROUPE FIDORG

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN
02.31.46.23.23
caen@talenz-fidorg.fr
www.fidorg.talenz.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 342 038,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 66 140,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/05/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			73 827
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			3 513
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		1 609		2 790
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	1 811		11 750 1 853
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	3 420		16 393
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		15		
	Autres titres immobilisés				1 470
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	15		1 470
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 435		95 203

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			73 827	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 513	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				4 400	
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés, aménagés d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			11 750 3 664	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			19 814	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				15	
	Autres titres immobilisés				1 470	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			1 485	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			98 638	

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		1 470		1 470
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		43 518	43 518	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		758	758	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	153	153	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance		72	72	
TOTALUX			45 971	44 501	1 470
RETOURS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	72
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	72

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	160 000	34 268	125 732	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		5 766	5 766		
Personnel & comptes rattachés		4 916	4 916		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		1 053	1 053		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	6 234	6 234		
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 989	8 989		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	93	93		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		34 705	34 705		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		3 420	3 420		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		34 417	34 417		
TOTAUX		259 591	133 859	125 732	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	160 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	34 705			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	34 417
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	34 417

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	920
Dettes fiscales et sociales	345
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 420
TOTAL DES CHARGES À PAYER	4 685